



MANAGER LA PRÉVENTION DES RISQUES QUOTIDIENS

Durée

3.50 heures (0.5 jour)

Profils des apprenants

- Managers de proximité
- Chefs d'équipe
- Responsables de site ou d'unité
- Référents sécurité
- Encadrants opérationnels
- Toute personne amenée à relayer les consignes de prévention auprès d'une équipe

Prérequis

- Aucun prérequis technique n'est exigé
- Une expérience d'encadrement, de coordination ou de supervision d'équipe est recommandée afin de faciliter la transposition des exercices en situation professionnelle.



Processus :

Recueil de besoin, validation prérequis, devis/convention, convocation. Pour toute inscription contacter notre service commercial sur contact@axio-protech.com. Délai d'accès: 3 semaines. Personnalisation via DUERP/consignes site.

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap :

Pour les personnes en situation de handicap, nous étudions les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser leur apprentissage à travers un questionnaire avant formation. Nous nous appuyons également sur un réseau de partenaires locaux.

Contact référent handicap: maud.hoffmann@axio-formation.com.

Qualité et indicateurs de résultats :

Taux de présence VS taux d'abandon, taux de satisfaction à chaud et à froid, taux de réussite à l'évaluation finale.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES.

- Identifier son rôle de manager dans la prévention des risques professionnels.
- Repérer une situation dangereuse ou un comportement à risque dans son périmètre.
- Transmettre un message de prévention clair et adapté à son équipe.
- Réagir de manière appropriée face à un incident, un presque-accident ou une alerte sécurité.
- Proposer des actions simples pour renforcer la prévention au quotidien.

CONTENU DE LA FORMATION.



1. Comprendre le rôle du manager dans la prévention des risques

- Les enjeux humains, organisationnels, juridiques et économiques de la prévention.
- Le rôle du manager comme relais de la politique sécurité de l'entreprise.
- Les responsabilités du manager au quotidien : exemplarité, vigilance, alerte, communication.
- Les principes généraux de prévention appliqués au terrain.
- Le lien entre prévention, organisation du travail et performance collective.

2. Identifier les risques et les situations dangereuses sur le terrain

- Les principales familles de risques professionnels : chutes, manutention, circulation, machines, produits, coactivité, risques psychosociaux.
- Différence entre danger, risque, situation dangereuse, incident et presque-accident.
- Observation d'une situation de travail : points de vigilance pour le manager.
- Repérage des comportements à risque et des écarts aux consignes.
- Utilisation des documents internes : DUERP, consignes, procédures, fiches de poste, plan de prévention.

3. Communiquer efficacement sur la prévention auprès de son équipe

- Faire passer une consigne sécurité de manière claire, courte et compréhensible.
- Adapter sa communication selon les profils : nouvel arrivant, salarié expérimenté, intérimaire, sous-traitant.
- Animer un message court de prévention : briefing sécurité, quart d'heure sécurité, rappel de consignes.
- Recadrer un comportement à risque sans générer de blocage.
- Encourager la remontée d'informations terrain : incidents, anomalies, situations dangereuses.

4. Réagir face à un incident et mettre en place des actions simples

- Les bons réflexes face à un incident, un presque-accident ou une situation dangereuse.
- Sécuriser la situation et alerter les bons interlocuteurs.
- Recueillir les faits sans chercher immédiatement un responsable.
- Identifier les causes simples d'un événement.
- Proposer une action corrective ou préventive réaliste.
- Suivre les actions dans le temps et maintenir la vigilance de l'équipe.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE.

Notre équipe pédagogique maîtrise l'ensemble des sujets proposés à la formation. Nous construisons nos programmes en identifiant les besoins en compétences des futurs apprenants et en collaboration avec nos experts métiers.

Pour tout besoin lié à la pédagogie, notre référente est Maud :

maud.hoffmann@axio-formation.com

(également référente handicap)

Pour tout besoin d'ordre administratif ou logistique, notre référente est Emilie :

emilie.vannieuwenborg@axio-formation.com



Moyens pédagogiques et techniques

- **En présentiel** : - Accueil des participants dans une salle dédiée à la formation ou en entreprise - Documents supports de formation projetés - Modèle simplifié de plan d'action prévention - Etudes de cas concrets - Quizz et activités collectives en salle - Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
- **En distanciel** : - Classes virtuelles via l'interface Digiforma - Support de formation partagé - Activités d'entraînement en synchrone - Etudes de cas concrets - Messagerie instantanée permettant de dialoguer avec le formateur et les autres apprenants (si collectif)
- **En intra-entreprise**, les exemples et exercices peuvent être adaptés à l'environnement réel de l'entreprise : quais, zones d'attente, entrepôts, flux piétons/engins, organisation interne, protocole de sécurité et consignes spécifiques.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles d'émergence.
- Autoévaluation de positionnement en début et en fin de formation.
- Exercices pratiques tout au long de la formation : analyse de situation à risque, briefing sécurité, rapport d'incident, mini plan d'action.
- Questionnaire de satisfaction à chaud et à froid.
- Remise d'une attestation de réalisation en fin de formation.
- Évaluation finale des acquis réalisée en fin de session, permettant de vérifier la capacité du participant à identifier les risques, adopter une posture managériale de prévention, communiquer une consigne sécurité et proposer des actions correctives adaptées. Cette évaluation comprend : - Une étude de cas professionnelle ou une mise en situation courte.
- Cette formation ne délivre pas d'habilitation réglementaire spécifique. Elle vise à renforcer les compétences managériales en prévention des risques professionnels. L'organisme Axio PROTECH forme et évalue les participants dans le cadre de mises en situation pédagogiques. L'employeur reste responsable de l'application des procédures internes, des autorisations nécessaires et des conditions de sécurité sur le site.

